

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 03/373 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE APPROUVANT LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE DE CORSE ET DE L'I.U.F.M.

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2003

L'An deux mille trois, et le dix neuf décembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BUCCHINI Dominique, CASTA Pierre-Jean, CIABRINI Jean-Marc, CICCADA Vincent, CROCE Laurent, FERRANDI Jules-Laurent, FRANCESCHI Henri, GRISONI Marie-Thérèse, GUERRINI Simone, LUCIANI Paul-Antoine, MARCHIONI François-Xavier, MATTEI-FAZI Joselyne, MOZZICONACCI Madeleine, PATRIARCHE Paul, ROMITI Gérard, ROSSI José, RUAULT Paul, SIMEONI Marcel, SISCO Henri, TOMA Jean-Toussaint, VINCIGUERRA Marie-Jean

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ANTONA Joseph à M. FRANCESCHI Henri
M. CHAUBON Pierre à M. MARCHIONI François-Xavier
M. JALPI Jean à Mme GUERRINI Simone
M. MOTRONI Jean à M. CIABRINI Jean-Marc
M. MURACCIOLI Martin à M. VINCIGUERRA Marie-Jean
M. PIERI Pierre-Timothée à Mme GRISONI Marie-Thérèse
M. QUASTANA Paul à M. CICCADA Vincent
M. RICCI Dominique à M. CASTA Pierre-Jean
M. SANTINI Ange à M. RUAULT Paul
M. VERSINI Sauveur à Mme MATTEI-FAZI Joselyne



ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

ALBERTINI Jean-Louis, ALESSANDRINI Alexandre, ALLEGRINI-SIMONETTI Marie-Dominique, BOSCHI-ANDREANI Marie-Jeanne, CECCALDI Pierre-Philippe, CHIARELLI Joseph, COLONNA Jean-Charles, FELICIAGGI Robert, FILIPPI César, GALLETTI François, GANDOLFI-SCHEIT Sauveur, GERONIMI Jean-Valère, LANFRANCHI Mireille, LUCIANI Toussaint, PERETTI Philippe, PIETRI Don Pierre, RIOLACCI François-Xavier, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 2002/92 du 22 janvier 2002 relative à la Corse,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** le Code de l'Education,
- VU** la délibération n° 03/78 AC de l'Assemblée de Corse du 24 mars 2003, approuvant le principe d'organisation pédagogique de l'Université de Corse, conformément à la directive L.M.D.
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission de la Culture,
- VU** l'avis n° 2003-33 du Conseil Economique, Social et Culturel de Corse en date du 17 décembre 2003,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE les perspectives de développement de l'Université de Corse et de l'I.U.F.M.

ARTICLE 2 :

La présente délibération, qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 19 décembre 2003

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Pour le Président du Conseil Exécutif
et par Délégation
Le Secrétaire Général de l'Assemblée
Serge TOMI



José ROSSI

ANNEXE

**PERSPECTIVES
de DEVELOPPEMENT
de l'UNIVERSITE de CORSE**



La Collectivité Territoriale de Corse a décidé de réaliser un schéma directeur de développement de l'enseignement supérieur de Corse, ainsi qu'une programmation pluriannuelle des investissements en termes de constructions et d'équipements qui soit en cohérence avec les perspectives d'évolution envisagées.

Cette étude doit aboutir à une proposition d'organisation spatiale de l'Université à moyen terme, sur la base de perspectives d'évolutions réalistes et argumentées des effectifs d'étudiants. Elle tend ainsi à cerner les besoins induits tant en locaux, qu'en moyens matériels et en équipements.

Le présent document s'attache à cerner les potentialités qui s'offrent pour le développement de l'université dans un horizon à 2010, voir au-delà, mais également à évaluer les contraintes à prendre en compte pour parvenir à une esquisse relativement fiable et réaliste de ce que pourrait être l'université de Corse de demain.

LES ENJEUX et les OBJECTIFS de DEVELOPPEMENT

L'université de Corse est encore aujourd'hui de taille modeste avec ses 4000 étudiants et ressent le besoin d'atteindre un niveau de développement suffisant pour faire sa place dans le monde des universités de France et du reste du bassin méditerranéen. Elle souhaite atteindre une taille critique susceptible d'assurer son développement et pour cela attirer davantage d'étudiants

Après avoir reconsidéré ses ambitions de forte croissance des effectifs, elle entend désormais aborder la question de son développement avec réalisme en tenant compte à la fois :

des facteurs limitatifs :

- un contexte démographique allant au ralentissement de la croissance et au vieillissement de la population,
- une concurrence des autres universités et établissements de formations spécialisées qui a des implications sur les choix de formation et de thèmes de recherche,
- des débouchés déterminés par un marché économique relativement restreint et qui conduisent cette même université à répondre aux besoins de développement de l'île en offrant des compétences pour tout secteur d'activité existant et en aidant à structurer ou faire émerger des créneaux professionnels d'avenir,

des effets escomptés par l'engagement d'un certain nombre d'actions :

- l'enrichissement de sa carte des formations, notamment à travers le système Licence Master Doctorat, mis en place progressivement, d'ici la rentrée universitaire 2004, et qui induit des compléments de cursus et la création de nouvelles filières,
- la levée de l'application de la norme «San Remo » sur la dotation en postes de personnels enseignants, de chercheurs et d'agents administratifs,

- la structuration et l'organisation de la recherche universitaire, qui est déjà amorcée.

A ces différents facteurs viennent se rajouter d'autres éléments déterminants dans l'attractivité de l'université et que celle-ci a plus ou moins intégrés dans sa stratégie de développement :

- les conditions de vie des étudiants : hébergement, activités extra-universitaires,
- la qualité de l'accueil des étudiants et des chercheurs,....,
- le développement des offres de formations dérivées, formation continue, enseignement à distance,...

LA STRATEGIE ENGAGEE en MATIERE d'ENSEIGNEMENT et de RECHERCHE

L'université entend poursuivre plusieurs orientations pour à la fois accroître son attractivité et répondre aux besoins de développement économique de la Corse. Elle entend en effet :

MIEUX SE POSITIONNER SUR LA SCENE UNIVERSITAIRE MEDITERRANEENNE EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT

Il s'agit pour cela de proposer une qualité exemplaire des enseignements et d'afficher une prise en charge pédagogique de l'étudiant selon un fort taux d'encadrement.

Cette démarche suppose une capacité à palier aux difficultés de recrutement des enseignants et à les inciter à prolonger leur temps de présence sur Corte.

Par ailleurs, il est question d'offrir aux étudiants un choix de filières le plus large possible en conjuguant deux aspects fondamentaux :

- La diversification imposée, à la fois par le statut d'université de proximité (qui consiste à donner le plus grand choix possible aux nouveaux bacheliers de l'île) et le besoin de développement ;
- un positionnement thématique particulier (conjugué à celui de la recherche) avec des enseignements que peu d'universités proposent et qui soit en phase avec les débouchés qu'offre le marché local.

L'université a engagé cette démarche dans le cadre de la mise en place du système LMD, qui devrait aboutir à une carte plus attractive avec notamment 3 dispositions :

- compléter les cursus en étoffant notamment l'offre en Master qui jusqu'à aujourd'hui faisant défaut au niveau des DEA et DESS que proposaient les 3 UFR ; proposer des cursus longs à spécialisation représentant un fort potentiel de débouchés,

lesquels resteraient peu représentés ou difficiles d'accès sur le continent,

- développer les nouvelles filières professionnalisées : les demandes d'inscriptions croissantes de l'IUT (5 + 2 départements supplémentaires ayant obtenu des habilitations récentes) et l'IUP (3 départements) attestent de la pertinence de cette orientation ;
- proposer des formations et des capacités de recherche nouvelles dans les domaines du tourisme mais surtout des sciences de l'environnement, en corrélation avec l'orientation de la recherche.

DEVELOPPER LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE TOUT EN LUI CONFÉRANT UNE SPECIFICITE DANS SES ORIENTATIONS SCIENTIFIQUES

L'université entend par la structuration de la recherche :

- ouvrir l'université sur l'extérieur, notamment sur les mondes de la recherche et de l'industrie,
- intégrer dans ses choix de projets les problématiques liées au développement économique de la Corse : industrie, agronomie, écologie, aménagement du territoire,
- accroître ses effectifs de chercheurs et enseignants chercheurs,
- développer les moyens financiers inhérents à l'engagement ou à la poursuite des projets scientifiques,
- étendre son réseau de partenaires et être davantage impliquée dans les programmes de recherche locaux ou européens, lancés par les organismes institutionnels, les collectivités locales ou les pays méditerranéens.

Sa stratégie est de restructurer l'ensemble de l'activité recherche autour d'un institut de l'environnement, pôle de recherche fédérateur intégrant l'école doctorale et travaillant en partenariat avec les grands organismes et les autres universités méditerranéennes. Ce pôle recouvre les ressources et compétences réparties entre les 3 UFR et affiche une expertise dans 4 domaines paradigmes :

Environnement,
Nouvelles technologies,
Identité,
Méditerranée.

Elle entend systématiser les labellisations d'équipes de recherche, et développer les partenariats avec les grands organismes de recherche que sont le CNRS, le CEA, l'INRA ou l'IFREMER ainsi que l'accueil des chercheurs rattachés à ces organismes.

Elle souhaite enfin créer une zone de transfert jouant un rôle dans le développement des projets engagés au sein de l'université et la mise en contact avec les milieux économiques et professionnels locaux et internationaux.

OPTIMISATION DE L'ACCUEIL ET DE LA PRISE EN CHARGE DES ETUDIANTS

Un des enjeux principaux pour répondre à une exigence de bonnes conditions d'accueil des étudiants, tant au sein de l'université et que dans la ville de Corte, revient à traiter des aspects essentiels liés à l'organisation des campus, à savoir :

- une meilleure accessibilité de l'université depuis les bassins les plus peuplés de l'île. renforcer le désenclavement, déjà amorcé par les projets d'amélioration de la desserte routière et ferroviaire (augmentation de la fréquence, du confort et de la vitesse des trains).

- une prise en compte de l'impact du développement démographique microrégional. phénomène constaté au niveau de la plaine orientale (plus de 10 000 habitants) et de la Balagne et qui laisse supposer un élargissement et une diversification des bassins de chalandises de l'université,

- l'amélioration de «l'image de marque» de l'université, notamment vis à vis des jeunes bacheliers insulaires se prédestinant à poursuivre leurs études sur le continent,

- la présence d'infrastructures d'accueil universitaire, notamment des services communs, dont le positionnement doit être reconsidéré, selon un principe d'unité de lieu et de plus grande lisibilité,

- le développement de la capacité d'hébergement à proximité des campus,

- l'organisation de la vie de l'étudiant en dehors des heures de travail, qu'il s'agisse d'activités sportives, culturelles ou sociales,

Les conditions d'accueil et de vie des étudiants représentent un enjeu majeur dans le développement de toute université et donc de son attractivité. A fortiori pour l'université de Corse qui, du fait de la position géographique et la taille réduite de la ville de Corte, se doit d'offrir toutes les commodités et services inhérents à la vie étudiante.

En premier lieu, le renforcement de l'offre en hébergement apparaît d'autant plus important que l'université tend à élargir son rayonnement au continent et à l'étranger.

Le recensement du logement étudiant disponible sur la ville de Corte et ses environs (voir l'étude du bureau d'études CREPAH en date de septembre 2000), faisait état de plus de 2000 logements (plus de 3000 lits) pour 4 000 étudiants.

Ces chiffres mettent en exergue une carence structurelle de l'ordre de 25 % compensée, en partie, par de l'hébergement en hôtel, chez le particulier, en «sur occupation» de logements, en déplacements quotidiens vers les communes d'origine,...

La demande en logements a été quantifiée dans la même étude à 1 896 demandes à partir de dossiers sociaux étudiants.

Cet état d'insuffisance risquerait de s'aggraver à terme, au regard des perspectives d'évolutions des effectifs de l'université, si les parcs de logements subventionnés et conventionnés n'étaient pas redéployés, et de se répercuter sur l'attractivité escomptée de l'université.

Il est à noter que le taux d'accueil relevant au CROUS de Corse, qui reste bien plus important que pour les autres régions françaises, est à lui seul insuffisant pour absorber l'ensemble de la demande potentielle.

L'enjeu consiste ainsi à développer l'offre en logement public, notamment en logement subventionné, en veillant à conserver l'équilibre avec l'offre privée.

Il apparaît de même important de développer l'offre de services et d'animation culturelle et sportive relevant du cadre de vie des étudiants, à travers la mise en place d'activités organisées au sein de l'université mais également hors les murs de celle-ci (espaces multimédia en libre accès, spectacles, cinémas, piscine,...), en s'appuyant sur des équipements existants (halle de sports) ou d'autres à créer par les collectivités (Bibliothèque, Centre Culturel Universitaire, espace culturel municipal), l'Etat (Maison des étudiants,..) et d'éventuels partenaires privés.

EVALUATION DU POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITE

LES BASSINS DE RECRUTEMENT ET LEUR EVOLUTION POSSIBLE

S'il convient de constater que la fréquentation de l'université de Corse oscille ces 2 dernières années entre 3 700 et 4 000 étudiants, avec une tendance à la baisse des effectifs, la lecture des statistiques de fréquentation des universités françaises sur ces 5 dernières années positionne la Corse parmi les régions les plus dynamiques en termes d'augmentation de ses effectifs d'étudiants. On a enregistré en effet entre 1997/1998 et 2001/2002 une progression de + 11% en Corse, contre - 2,9 % sur la France entière. Au regard de cette situation se pose la question d'une continuation de la croissance des effectifs d'une université qui n'aurait pas encore atteint sa taille définitive à l'instar de ses aînées situées sur le continent.

Evaluer le potentiel de croissance de l'université à terme induit la prise en considération des deux échelles territoriales de recrutement des étudiants :

Au niveau local, avec les nouveaux bacheliers, qui représentent aujourd'hui la principale source d'approvisionnement de l'université,

Aux niveaux continental et du bassin méditerranéen, qui peuvent être considérés comme principal bassin exogène au regard d'un rayonnement pouvant aller aujourd'hui jusqu'aux continents asiatique et américain bien que représentant très peu d'étudiants.

Il est évident que les facteurs endogènes comme la croissance démographique locale et l'évolution de la pyramide des âges influent sur l'évolution de ces effectifs. Ils expliquent en partie la baisse de fréquentation récente vécue par l'Université et détermineront la majeure partie du développement des effectifs à terme de l'université.

Selon les projections de l'INSEE, le territoire corse connaîtrait pour les prochaines années une croissance de l'ordre de 287 000 habitants d'ici l'année 2030, ce qui représente un apport de 26 000 habitants supplémentaires sur 30 ans. Cette croissance de + 10 % serait marquée par un double phénomène :

l'attractivité continue du territoire mesurée par un solde migratoire toujours positif avec des mouvements provenant essentiellement du continent,

un solde naturel faiblement excédentaire (10,5 ‰).

L'effet de vieillissement démographique, qui accompagnerait cette croissance à terme, ne devrait pas être ressenti à l'horizon 2013 sur la proportion de la population des 15 et 24 ans - étant entendu qu'il s'agit de la tranche d'âge qui recouvre la plus grande partie du bassin de recrutement de l'université, notamment en 1^{er} cycle - Il est ainsi question d'une stabilité de cette proportion à 11 % de la population globale sur la période considérée 2000 - 2013. (voit tableau ci-dessous).

	2000	2013	2030
moins de 15 ans	17 %	15 %	14 %
de 15 à 24 ans	11 %	11 %	10 %
de 25 à 59 ans	48 %	46 %	42 %
plus 60 ans	24 %	28 %	34 %
	261 000 habitants	270 000 habitants	287 000 habitants

Source INSEE

Selon une extrapolation des prévisions générales, base d'une population insulaire de l'ordre de 274 328 habitants et d'une progression linéaire théorique de + 5 % sur la période considérée 2000-2013, on compterait à ce terme, **30 000 jeunes âgés entre 15 et 24 ans** en 2013, soit 1 500 individus supplémentaires de cette tranche d'âge

Les répercussions au niveau des flux entrants en université pourraient se traduire par **une croissance globale des effectifs de nouveaux bacheliers inscrits dans une même proportion de l'ordre de 5%, en considérant une stabilité des taux de réussite actuelle.**

A l'incidence directe de la croissance démographique insulaire se conjugue l'attractivité de l'université auprès des nouveaux bacheliers corses.

Aujourd'hui, l'université recrute localement à hauteur de 63 % des néo-bacheliers éligibles (Proportion de 980 inscriptions pour 1 000 reçus aux baccalauréats généraux et 550 aux baccalauréats technologiques). Cette proportion semble être améliorable selon la capacité de l'université à engager les actions destinées à participer à son développement et qui ont été déjà évoquées précédemment.

Les composantes de formation captent les bacheliers dans des proportions variables mais pouvant encore être optimisées et augmentées d'environ 10% à 15%, à la mesure à la fois de l'évolution prévue pour la population sortante du second degré avec un baccalauréat, à l'horizon 2010, de l'attractivité de chaque grand domaine de formation et des marges de progression encore possibles pour chaque composante de formation.

En effet, avec plus de 800 inscriptions réalisées en 1^{ère} année en 2002, les 3 UFR de Lettres, Droit et Sciences captent 59 % des bacheliers issus des filières éligibles (bacs généralistes et technologiques) ; leur potentiel optimal, aujourd'hui de l'ordre de 1000 nouveaux étudiants en 1^{ère} année, laisse supposer une possibilité de progression de 20 %.

De manière plus précise, il est possible de quantifier les marges de progression possibles à l'échelle locale pour chaque type de composante. Ainsi :

- Les UFR de Lettres et de Droit qui recrutent quasi exclusivement au niveau des bacs généralistes disposent d'un potentiel local de près de 40 % des bacheliers (environ 600 étudiants provenant des sections L et ES plus une part de l'ordre de 10% de bacheliers issus de la filière scientifique, soit 50 à 100 étudiants). Leur potentiel peut être maintenu, voir développé à terme de 5 à 10 % grâce en partie à l'attractivité des sections économiques, artistiques et de préparations aux métiers de l'enseignement (préparation Capes),
- l'UFR de sciences et techniques, qui recrute localement à la fois sur la filière scientifique (50 %) et les filières technologiques (10 à 15 %), soit un potentiel global de l'ordre de 250 à 260 étudiants, peut voir son potentiel de recrutement évoluer d'environ 10 à 20% avec l'attractivité des filières sportive et médicales ainsi que des formations professionnelles mises en place dès la rentrée 2004.
- l'IUT, qui ne détient dans ses effectifs de 1^{ère} année que 32 % des bacheliers issus des filières technologiques - une partie de ces derniers s'inscrivant en UFR de sciences (environ 15% des bacheliers corses en filières technologiques), en BTS ou quittent l'île pour le continent – détient un fort potentiel de développement de ses effectifs, notamment grâce à l'attraction accrue pour les formations courtes ainsi que les possibilités en cours de mise en place pour accéder à des licences professionnelles.

De la même manière, les facteurs exogènes, liés à l'attractivité de l'île et de l'université et qui se traduisent déjà par un rayonnement allant jusqu'à un échelon international vont contribuer à la croissance des effectifs dans des proportions, certes difficiles à mesurer, mais pouvant être dorénavant et déjà appréhendées dans le cadre d'une démarche d'ouverture et de développement global de l'île déjà amorcée par l'université.

L'Université connaît déjà un rayonnement plus large avec les formations professionnelles, l'IUT (qui n'arrive pas aujourd'hui à couvrir l'ensemble des demandes, 60% de refus d'inscriptions) et les niveaux bac+4 et bac+5. Cette attractivité extra-insulaire se mesurait pour l'année 2002-2003, par une proportion

moyenne de 16 % d'étudiants d'origine continentale, 6% d'étrangers et augmentation régulière de ces proportions d'environ 1% par an.

L'attractivité de certaines filières, constatée à l'échelle nationale et mesurées ci-dessous en termes de marges de progression des inscriptions en 1^{ère} année entre ces 3 dernières années, laisse supposer une tendance structurelle qui devrait se maintenir à l'horizon 2010 du schéma directeur et qui est nécessairement à prendre en compte par l'Université dans ses perspectives de développement (bassins de recrutement exogène et endogène) :

- les lettres et sciences du langage	(+4,4 %),
- les sciences économiques et gestion	(+4,1 %),
- les STAPS	(+9,1 %),
- Médecine	(+17,7 %),
- Pharmacie	(+5,4 %),
- Sciences et techniques – sciences pour l'Ingénieur	(+8,8 %),
- licences professionnelles	(+ 6,56 %),
- les formations en IUFM	(+ 6 %).

Cette liste met en évidence les répercussions possibles sur le succès des nouvelles formations proposées par les composantes de l'université, notamment l'UFR de Sciences qui intégrera des formations paramédicales, les STAPS figurant déjà dans sa liste et qui devraient continuer à bénéficier d'une attractivité, les sciences expérimentales liées aux métiers de l'environnement y compris sous forme de licences professionnelles.

L'IUT bénéficiera également des retombées de la tendance profitant aux licences professionnelles qu'il compte mettre en place.

A terme, l'université dispose de deux marges de manœuvre possibles pour augmenter son flux entrant dans les proportions suivantes :

- augmenter son taux d'attractivité au niveau local, soit à hauteur d'environ 75% qui représenterait 200 à 250 nouveaux bacheliers par an, en détournant une partie des choix allant vers les universités du continent.

Ce qui conduirait à un potentiel de 4 600 étudiants calculé comme suit :

[flux entrant de 1 250 néo-étudiants (1000 inscriptions actuelles + 250 inscriptions supplémentaires escomptées) + 5 % (croissance démographique)] x 3,5*

3,5 : coefficient prenant en compte la durée d'un cursus de 3 ans en Grade Licence (L1-L2-L3) avec taux de passage en seconde année de 75 % et un taux d'accès au Grade Master (M1-M2) de l'ordre de 50 %, soit la décomposition suivante :

$3,5 = 1 \times (\text{effectif en L1}) + (0,75 \text{ de l'effectif en L1}) \times 2 \text{ (années L2 et L3)} + (0,5 \text{ de l'effectif en L1}) \times 2 \text{ (années M1 et M2)}$

- attirer davantage d'étudiants extra-insulaires (du continent et de l'étranger) dans une proportion pouvant aller au-delà des 16% des effectifs actuels, de 20 et 30 %.

selon une marge Une quantification des évolutions d'effectifs à terme pourrait être envisagée de progression allant de :

5 500 étudiants = 4600 étudiants locaux + 20 % (part des extra-insulaires : hypothèse basse)

à

6 000 étudiants = 4600 étudiants locaux + 30 % (part des extra-insulaires : hypothèse haute)

LE POIDS DE LA REFORME LMD SUR L'EVOLUTION DES EFFECTIFS

L'évaluation statistique par «flux d'entrants» en université peut être recoupée avec la méthode de calcul fondée sur le potentiel d'étudiants que générerait la mise en place de la nouvelle carte de formation.

Cette dernière méthode se fonde sur l'hypothèse que la création de filières nouvelles dans chacune des composantes (hors UFR Lettres) et le renforcement des 2^{ème} cycles avec de nouveaux Masters pourrait générer un potentiel de 886 étudiants supplémentaires en plus de la fréquentation «acquise» par les filières déjà existantes.

Ce potentiel correspond à la somme des effectifs minimum requis pour la création et la pérennité des nouvelles filières proposées, soit 15 étudiants par année de formation de chaque filière créée.

Les effectifs supplémentaires attendus se répartiraient comme suit :

- 150 étudiants pour l'UFR de Droit,
- 406 étudiants pour l'UFR de Sciences,
- 330 étudiants pour l'IUT.

Ces quotas d'étudiants viendraient s'ajouter aux 4000 étudiants rattachés à des filières existantes et qui à terme devraient connaître une progression de leurs effectifs de l'ordre de 10 à 25 %.

L'impact de la réforme LMD sur les effectifs réside principalement dans le prolongement des études puisque :

le grade Licence qui représente le premier palier de sortie conduirait à effectuer trois années de formation, soit une année supplémentaire par rapport à un premier cycle de deux ans,

le grade Master, second palier de sortie regrouperait deux années indissociables, contrairement à l'ancien système qui permettait une sortie en fin de maîtrise.

Les études d'impact de la Réforme LMD réalisée à l'échelle nationale, mettent en évidence un développement ou selon les cas un maintien des effectifs de la plupart des filières – la comparaison d'un scénario tendanciel et d'un scénario faisant jouer le poids de la réforme, fait apparaître une augmentation relativement importante pour chaque grand domaine de formation - au point d'envisager une légère croissance pour les filières économiques et scientifiques et une stabilisation des effectifs sur l'ensemble des filières générales et notamment de la filière Lettres et Sciences humaines, mais néanmoins une baisse des effectifs pour la filière Droit.

En se basant sur le scénario européen lié à la mise en place du système LMD, on table sur l'effet de prolongement des études à plusieurs niveaux :

- Au-delà du niveau bac +2, que ce soit après un cycle universitaire, un IUT, une STS ou autre formation courte, pour obtenir un diplôme de niveau bac +3. Ce qui aurait pour effet d'augmenter de 6,3% le nombre d'étudiants de niveau bac +3 par rapport à un scénario tendanciel,
- au niveau du second cycle, avec une stabilisation des effectifs accédant au niveau bac +4, au lieu d'une baisse de l'ordre de 4,6% qui aurait été à prévoir dans un scénario tendanciel ;
- au niveau des troisièmes cycles, avec une augmentation de l'ordre de 4,7% de 2002 à 2011 répartie entre les bac +5 (+3,4%) et les doctorants (+5,8%).

Si les tendances de nationales vont à la stagnation, voir parfois à la baisse globale des effectifs pour des filières propres à l'ensemble des universités continentales qui ont déjà atteint le rythme de fonctionnement définitif, il en est autrement de l'Université de Corse qui est encore loin d'avoir atteint sa « vitesse de croisière » et devrait continuer à développer son potentiel d'ici une dizaine d'année.

En effet, force est de constater que l'université détient encore de nombreuses filières avec des petits effectifs dans une proportion pouvant être de l'ordre de 10 ou 15 étudiants dans une année de formation donnée.

Par ailleurs, l'enrichissement de la carte des formations par de nouvelles disciplines induira nécessairement des effectifs supplémentaires.

On trouvera ci-dessous un tableau de synthèse faisant état des prévisions d'effectifs par composante et par cycle, pour un horizon à court terme (2006, figuré en orange) et à moyen terme (2010), déclinées en hypothèse basse (en mauve) et une hypothèse haute (en jaune). Cette dernière correspondrait à une évolution se situant à un horizon plus reculé ou à une progression plus ambitieuse et qui serait liée à un rayonnement accru de l'université à l'échelle du bassin méditerranéen.

L'évaluation des effectifs a été réalisée selon des perspectives d'évolution définies pour chaque type de formation en se basant sur les indicateurs les plus tangibles :

- les évolutions d'effectifs par filière pour chaque composante de formation de l'université, sur la base des 3 années universitaires 2000, 2001 et 2002, et les tendances qui s'en dégagent ; cette

évolution doit cependant être «lissée» de façon à effacer les écarts de nature «accidentelle»,

- l'existence d'une préparation CAPES dans la filière considérée, justifiant une partie de l'attractivité des filières,
- la part d'étudiants inscrits provenant actuellement du continent ou de l'étranger (ayant obtenu leur baccalauréat en dehors de l'île) et qui justifie déjà pour une part de l'attractivité des formations concernées,
- la création de nouvelles formations et la dotation d'un effectif minimum pour permettre sa mise en place,
- la tendance d'évolution de chaque filière envisagée à l'échelle nationale et qui sera plus ou moins prise en compte selon la spécificité de l'Université de Corse en termes de positionnements géographique, économique et culturel, et donc de potentiel interne.

COMPOSANTE DE FORMATION				Projections des effectifs à l'horizon 2010. Hypothèse basse				Projections des effectifs au delà de 2010 hypothèse haute			
	niveau Licence	niveau Master	niveau Doctorat	niveau Licence	niveau Master	niveau Doctorat	TOTAL	niveau Licence	niveau Master	niveau Doctorat	TOTAL
UFR DROIT - ECO	616	277	35	636	289	40	964	699	318	44	1061
UFR SCIENCES &	753	431	48	980	500	55	1535	1078	550	60	1688
UFR LETTRES, LANGUES	1240	400	74	1296	560	102	1959	1426	616	113	2154
IAE	20	85	40	30	130	50	210	33	143	55	231
IUT	730			850			850	935			935
TOTAL GENERAL	3360	1192	197	3792	1479	247	5518	4172	1627	272	6070
	taux d'accès au master en 2006			taux d'accès au master en 2010							
UFR DROIT - ECO & GESTION		0,45			0,45				0,45		
UFR SCIENCES & TECHNIQUES		0,57			0,51				0,51		
UFR LETTRES, LANGUES & S.H.		0,32			0,43				0,43		

LA PERTINENCE DES CHOIX DE FORMATIONS SELON LE CONTEXTE ECONOMIQUE CORSE, SES POTENTIALITES DE DEBOUCHES ET LES BESOINS A COUVRIR

L'université doit dans une certaine mesure tenir compte dans ses choix de filières de la structure professionnelle existante et des facteurs de débouchés par secteur économique, à savoir :

Les secteurs d'activités qui seraient porteurs d'emplois sont multiples, notamment au sein du champ ICS (industrie, commerces et services). Celui-ci ne représente en 2002, que 0,7% de l'ensemble national en nombre d'établissements, mais connaît une forte croissance, supérieure au reste de la France sur ces quatre dernières années : avec + 14,7% entre 1998 et 2002 ce ne sont pas moins de 600 établissements supplémentaires qui ont été créés par année dans des secteurs bien identifiés :

- les industries agricoles et de biens de consommation dont le développement a été significatif avec + 7,5% en nombre d'établissements sur cette même période alors qu'une baisse était enregistrée au niveau national ;

- les domaines des énergies (+44,4 %) ;
- le secteur de l'immobilier (+31,7 %), notamment l'immobilier d'entreprises (+27,1%), connaît également un fort développement et enregistre les plus fortes croissances.

En, terme de progression viennent ensuite les secteurs des industries de biens d'équipement (+ 14,2 %), des transports (+ 14,1 %), des services aux particuliers (+ 14,8 %), de l'éducation, santé et action sociale (secteur privé) (+ 16,4 %).

LE BESOIN D'ANCRAGE SUR LES SECTEURS PORTEURS ACTUELS

L'ancrage sur les deux secteurs les plus porteurs en termes de valeurs produites : le tourisme et le secteur agricole (au sens large), se justifie à plus d'un titre pour chacun des deux secteurs :

Le tourisme

Le tourisme est actuellement la principale source de création de richesses en Corse. Cependant son développement doit être contrôlé et canalisé par un ensemble d'outils politiques, économiques et sociaux pour éviter toute dérive environnementale. Il générera de fait des «emplois dérivés » en termes de services et de production de bien de consommations, soit relativement indépendants des secteurs de l'aménagement du territoire et de l'immobilier.

Au niveau de l'université, les filières se rattachant au tourisme sont multiples, des plus identifiables on retrouve la licence professionnelle de l'IUT, l'IUP tourisme qui va être renforcé par un Master de tourisme durable au sein de la carte de formation de l'UFR de Droit, Sciences Economiques et gestion. La gestion des équipements de tourisme et l'organisation des services représentent un large volet qui trouve également sa place au sein de l'offre de formation de l'université, tant à travers les filières de gestion en UFR et en IUT, que par les Masters de management proposés par l'IAE ou le diplôme de guide proposé par l'UFR de lettres,

L'agriculture et l'agro-alimentaire

D'une manière générale, le développement des systèmes de production et de distribution adaptés aux contingences locales, ainsi que la gestion des interfaces avec l'industrie agro-alimentaire semblent constituer l'essentiel des débouchés universitaires.

L'UFR de sciences est partie prenante avec les filières de biologie, sans réellement cibler le créneau de l'agro-alimentaire dans son offre future.

C'est surtout au sein de l'IUT que l'on retrouvera une formation courte de niveau licence professionnelle ciblant les métiers de l'agro-alimentaire.

LE DEVELOPPEMENT DES METIERS DE L'INNOVATION PEUT-ETRE FEDERATEUR D'EMPLOIS, MAIS A MOYEN TERME

Un certain réalisme s'impose au travers de certaines contraintes de développement telles que la taille restreinte du marché corse, utile pour l'essor initial,

mais qui ne favoriserait pas pour autant leur installation à court terme : contraintes financières d'investissements et contraintes commerciales auprès des clients potentiels, temps de mise au point des techniques avant la phase de commercialisation. La réservation de certains marchés, l'appui sur la recherche universitaire, et l'aide de la collectivité territoriale, de l'Etat et du secteur bancaire semblent déterminer ce développement.

Les énergies renouvelables

Les créneaux de développement pour les entreprises basées sur les énergies renouvelables seraient à court terme relativement restreints, du fait de la présence de deux structures à caractère monopolistique et de la dépendance vis-à-vis du secteur public, mais pourraient prendre leur envol par le biais des métiers de conseils et d'assistance à la mise en place et l'exploitation de systèmes de production individualisés. Ce domaine particulièrement innovant offrirait des emplois à haute valeur ajoutée et aussi diversifiés que les applications peuvent être nombreuses (solaire, géothermie, biomasse, éoliennes, etc.). Une capacité d'exportation du savoir-faire acquis localement (technicité des personnels) peut aider la Corse à devenir un laboratoire de recherche maîtrisant toutes les filières des énergies renouvelables.

Les NTIC

A l'inverse des énergies renouvelables, destinées d'abord au marché local, les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ont l'avantage de s'adresser d'emblée à un marché « mondial ». Ces technologies se divisent en deux grandes catégories :

- Les technologies nécessitant de lourds investissements en hommes et en moyens financiers pour s'établir.
- Les technologies basées sur un concept nouveau et qui exigent peu de moyens pour se concrétiser à l'origine.

Dans la première catégorie se retrouvent les industries de la téléphonie, des composants électroniques, de l'espace, du matériel informatique, de la recherche biologique et bien d'autres qui ne peuvent s'implanter en Corse sans le concours de capitaux importants et le soutien financier de fonds d'Etat ou de l'Europe. Elles préfèrent se fixer à proximité soit des grandes universités qui fournissent l'encadrement indispensable à leur progression, soit des grandes zones de consommation qui bénéficient en outre de réseaux de transports rapides, denses et fiables.

Il est à préciser que l'université a intégré ces deux secteurs d'avenir que sont les énergies renouvelables et les NTIC, au niveau de son offre de formation et sur lequel elle entend devenir un pôle de référence. Son positionnement sur les métiers de l'environnement lui donnera une assise sur la scène de la recherche scientifique méditerranéenne.

La mise en place par l'UFR de sciences, de Masters spécialisés dans les NTIC (IUP), les énergies renouvelables, la biodiversité, l'écologie, l'environnement en général (IUP), et l'environnement méditerranéen viendra alimenter l'école

doctorale mais également la zone de transfert en forces vives pour des projets de recherche et de développement d'applications.

Les compétences sont aussi préparées au niveau de l'IUT sur les secteurs du multimédia, des risques majeurs, de l'hygiène et de sécurité en environnement.

L'EFFET DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI A TERME

Au-delà des débouchés liés à la structure économique locale, vont également apparaître des perspectives de développement de l'offre d'emplois résultant du vieillissement de la population et des départs en retraite en grand nombre.

D'ici 2005, 7 800 actifs ayant un emploi auront 60 ans ou plus, soit 9 % des actifs en 1999. En 2010 cette part atteindra 19 %, soit 16 500 actifs ayant un emploi. D'après les résultats d'étude de l'OREF, plus de 17 000 personnes, soit environ 2 actifs sur 10 auront atteint l'âge moyen de départ à la retraite.

Des catégories concernant les postes cibles potentiels pour des universitaires se distinguent les métiers de la fonction publique pour lesquels l'évaluation des départs en retraite est de l'ordre de :

- 1 380 postes pour l'enseignement tout niveau d'enseignement confondu,
- 1 500 postes pour les emplois administratifs de la fonction publique répartis en 800 postes de catégorie A et 700 postes en catégorie B,
- 620 postes dans le secteur de la santé (dont 450 infirmières et sages-femmes et 170 médecins).

Il est également à noter que, parmi les professions en expansion et au taux de relève élevé, se retrouvent les secteurs de l'action sociale, culturelle et sportive : le dernier recensement faisait apparaître une croissance de + 60 % depuis 1990 avec une proportion de 20 personnes de plus de 50 ans pour 100 personnes de moins de 30 ans. Les départs à la retraite prévisibles d'ici 2010 sont relativement importants : soit plus de 200 personnes.

Les choix de filières effectués par les étudiants, tant à l'échelle corse que nationale commencent à être influencés et le seront davantage demain par les perspectives de débouchés sur des secteurs cibles de la formation universitaire.

LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'IUFM

L'IUFM bénéficiera directement des retombées du taux de relève élevé annoncé pour le secteur de l'enseignement au regard des départs en retraite durant la prochaine décennie.

Les préparations aux CAPES concernent aujourd'hui 10 filières intéressant plus de 250 étudiants inscrits pour une partie d'entre eux à l'université.

Dans cette perspective favorable, il est envisagé une croissance de ces effectifs de l'ordre de 75 %, accompagnée de la création de trois filières supplémentaires, l'italien, le PLP Lettres et le CAPET économie/gestion.

Le tableau ci-après précise l'évolution des effectifs selon les différentes filières telle que le prévoit la direction de l'IUFM à l'horizon 2008.

L'appréciation de la capacité de croissance des effectifs est d'autant plus aléatoire sur du moyen et long termes qu'elle est directement liée à l'attractivité des filières et aux taux de réussite à un concours national.

Il convient toutefois de tabler sur des chiffres supposant une amélioration des résultats aux concours pour un horizon proche et de les pondérer par la même marge de progression de 10 % qui a prévalu dans le calcul des effectifs des extra-insulaires attirés par une formation en Corse.

FILIERES IUFM	Effectifs actuels	Effectifs à terme -2008	à	Effectifs à terme 2010
Lettres	20	30		33
Histoire	16	25		27,5
Anglais	20	30		33
Corse	25	35		38,5
Espagnol	20	30		33
Mathématiques	15	25		27,5
EPS	40	60		66
SVT	20	35		38,5
CPE	35	50		55
Formation Générale CPLC2	41	60		66
				0
Italien	0	30		33
PLP Lettres	0	30		33
CAPET Economie gestion	0	30		33
Effectif total	252	470		517

Nota : Il est entendu qu'une partie des 500 étudiants inscrits en IUFM à Corte, le seront par ailleurs à l'université.